



**Doc. 14476**

23 janvier 2018

## Pour un renforcement du dialogue parlementaire avec l'Algérie

### Proposition de résolution

déposée par M. Jacques MAIRE et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Les relations entre l'Assemblée parlementaire et les trois États du Maghreb se sont inégalement intensifiées depuis l'adoption de la [Résolution 1598 \(2008\)](#) *Renforcer la coopération avec les pays du Maghreb*.

Les avancées avec le Maroc ont notamment été importantes. Le Parlement marocain a été le premier à demander et à obtenir le statut de partenaire pour la démocratie, qui a ouvert la voie à la mise en place d'un vaste programme de coopération entre le Conseil de l'Europe et le Gouvernement du Maroc.

La coopération entre les autorités tunisiennes et le Conseil de l'Europe s'est renforcée suite à la "révolution de Jasmin". La [Résolution 2166 \(2017\)](#) et la [Recommandation 2103 \(2017\)](#) sur *La transition politique en Tunisie* visent à promouvoir davantage cette coopération.

En ce qui concerne l'Algérie, un projet de résolution *Pour un véritable dialogue parlementaire avec l'Algérie* a été déposé en 2014. Une certaine amélioration des relations a pu être constatée du fait de la multiplication des communications entre l'Assemblée et des délégations du Parlement algérien. Cependant, un véritable dialogue parlementaire reste encore à établir. Son importance est primordiale: l'Algérie est un acteur essentiel de la rive sud de la Méditerranée et partage de nombreux défis avec l'Europe, notamment en matière de migration et de coopération dans la lutte contre le terrorisme. De plus, le pays pourrait faire face, dans les années à venir, à la nécessité de procéder à des réformes institutionnelles et politiques et l'expérience du Conseil de l'Europe pourrait s'avérer utile.

Considérant les efforts réalisés dans la perspective d'un approfondissement de la coopération avec l'Algérie, l'Assemblée estime utile de continuer dans ce sens et de faire des propositions afin de renforcer un dialogue parlementaire basé sur les intérêts réciproques et le respect des valeurs universelles.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

MAIRE Jacques, France, NI  
AMON Werner, Autriche, PPE/DC  
ANGLADE Pieyre-Alexandre, France, NI  
BOUYX Bertrand, France, NI  
BRYNJÓLFSDÓTTIR Rósa Björk, Islande, NI  
CAZEAU Bernard, France, NI  
COURSON Yolaine, de, France, NI  
DE TEMMERMAN Jennifer, France, NI  
DESTREBECQ Olivier, Belgique, ADLE  
GAILLOT Albane, France, NI  
GATTOLIN André, France, NI  
GOUTTEFARDE Fabien, France, NI  
KARAMANLI Marietta, France, SOC  
LOUIS Alexandra, France, NI  
OBRADOVIĆ Marija, Serbie, PPE/DC  
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC  
SORRE Bertrand, France, NI  
TOMIĆ Aleksandra, Serbie, PPE/DC  
TRISSE Nicole, France, NI  
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts  
NI: non inscrit dans un groupe